



Projet Pédagogique ACCUEIL DE LOISIRS ET POLE ADOS

Mise à jour le 1 juin 2024

❖ Situation initiale	2
▪ Présentation de l'association	2
▪ Les éléments relatifs au territoire d'action	3
• Le projet éducatif	3
• Les objectifs pédagogiques de l'équipe	4
Le public	5
Les locaux.....	5
Les horaires.....	6
Les services proposés	6
1..Accueil périscolaire (matin et soir)	6
2.. Accueil du mercredi.....	7
3.. Accueil durant les vacances scolaires.....	9
4.Accueil Pole ados.....	13
L'équipe d'animation	15
5.Relations entre les différents acteurs éducatifs	18

❖ Situation initiale

- **Présentation de l'association**

Fondée en 1989, l'association est issue de la volonté de parents d'organiser un temps d'accueil périscolaire sur la commune de Venoy.

L'association a été fondée par des parents d'élèves et est animée par la volonté de transmettre les valeurs de la République aux enfants : liberté, égalité, fraternité, laïcité et le refus de toutes les discriminations.

Appuyé depuis le début par la Mairie de Venoy, ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial.

Le but est de créer un service d'accueil collectif de mineurs au sein de notre territoire. Cette structure prend appui sur l'association déjà existante, et en étend les services afin de proposer une solution complète d'accueil aux familles de Venoy et des communes environnantes.

L'association des Marmousets propose plusieurs services. Sur les périodes scolaires, un accueil périscolaire le matin et le soir (avant et après l'école) et un accueil sur le temps du mercredi et des vacances scolaires en journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'association des Marmousets est composée d'un bureau qui se compose comme suit :

Marie BOULORE, Présidente
Mathieu VANDENABEELE, Vice président
Mathilde ZACCARDI , trésorière
Jennyfer VAILLANT trésorière adjointe
Aurélie GUENEAU ,Secrétaire
Anne Cécile BEL, secrétaire adjointe

L'Accueil des Marmousets est une association loi 1901 soutenue par la Commune de Venoy et agréée par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) , la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le Conseil général PMI(service de la protection maternelle et infantile).

Le but de l'association est de proposer des services aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans.

- **Les éléments relatifs au territoire d'action**

La commune de Venoy se distingue par sa position périurbaine, dans une zone traversante. Son école accueille environ 180 enfants de la petite section au CM2. Les familles situées sur la commune travaillent pour la plupart sur Auxerre ou ses alentours, mais la position stratégique de Venoy face aux grands axes routiers (A6, N77, N6...) facilite les Projets pédagogiques Accueil des Marmousets

déplacements professionnels plus lointains. Outre l'école, la commune dispose d'un tissu associatif fort (X associations) et plus particulièrement pour les activités sportives et pour le travail en réseau des assistantes maternelles.

En revanche, peu d'associations locales se recentrent sur les activités socioculturelles, et encore moins à destination des enfants.

La compétence enfance / jeunesse n'étant pas déléguée au niveau intercommunal, le village de Venoy a toute légitimité à proposer ses solutions propres.

La commune de Venoy dispose d'un bon nombre d'installations sportives et culturelles qui offrent une multitude de services aux habitants de la commune. Nous pouvons lister notamment des terrains de tennis, des terrains de football, un boulodrome et depuis 2022, d'un gymnase qui peuvent être accessibles au grand public. Également une salle des fêtes, des salles de réunions qui peuvent être louées par les habitants de la commune.

- **Le projet éducatif**

Respectueuse de toutes les convictions, l'accueil de loisirs des Marmousets souhaite inscrire l'ensemble de ses activités dans une démarche de découverte de la vie en société et d'ouverture aux différences.

Pour cela l'association se fixe les objectifs suivants :

- Créer des liens interculturels et intergénérationnels.
- Favoriser l'ouverture aux autres et le vivre ensemble
- Favoriser l'autonomie et l'implication des enfants dans les projets.

L'association a également pour objectifs de transmettre ses valeurs au-travers des actions menées sur la structure.

- Liberté
- Égalité
- Fraternité
- Laïcité

Pour pouvoir réaliser ses objectifs et transmettre les valeurs, l'équipe d'animation s'est fixée plusieurs objectifs pédagogiques.

- **Les objectifs pédagogiques de l'équipe**

- Favoriser le « vivre ensemble », la vie en collectivité et l'ouverture aux autres.
 - Favoriser la mise en place de partenariats avec des structures avoisinantes.
 - Favoriser la participation individuelle au sein d'un collectif
 - Permettre à l'enfant de découvrir la vie en collectivité au travers de camps

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

- Favoriser l'inclusion du public porteur du handicap avec la mise en place d'un projet individualisé
- Permettre à l'enfant de devenir autonome
 - Favoriser la participation de l'enfant, notamment sur les tâches de la vie quotidienne
 - Proposer des temps où l'enfant est en autonomie (activités, temps calme, jeux libres ...)
 - Permettre à l'enfant d'acquérir de l'autonomie dans le cadre de séjour d'été
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
 - Permettre aux enfants de donner leurs avis et de participer pleinement à la vie du centre
 - Favoriser la mise en place de temps d'échange entre les enfants et l'équipe d'animateurs.
 - Favoriser les projets d'enfants ou l'enfant est organisateur
- Respecter le rythme de vie de l'enfant
 - Proposer des temps d'activités correspondant aux besoins, aux capacités et à l'âge des enfants.
 - Adapter les activités selon la fatigue et l'envie des enfants
 - Proposer un accueil adapté selon l'âge et les besoins de l'enfant
- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire proche.
 - Favoriser les rencontres inter centre
 - Proposer aux enfants des projets sur le thème de la nature sur le territoire de Venoy et alentours
- Développer le sens éducatif des activités au service des projets
 - Proposer aux enfants des activités diverses et variées

Les objectifs pédagogiques présentés ci-dessus sont mis en place pour une durée indéterminée et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement et de l'organisation du séjour.

De plus ces objectifs s'appliquent dans les différents « modes » d'accueil que propose l'accueil des Marmousets : périscolaire, vacances scolaires et mini séjours.

Afin de répondre aux objectifs fixés, l'équipe d'animation ainsi que les bénévoles de l'association œuvrent toute l'année pour proposer des projets aux enfants, aux ados mais aussi aux familles adhérentes à l'association, tel que :

« La soirée presque parfaite »

Soirée Halloween

Journée Olympiades,

Chasses aux œufs,

Loto

Mais aussi des Projets organisés pour et/ou par les enfants sur le temps du périscolaire du soir, des mercredis et des vacances

- Des camps sur l'été pour les 7- ans et les ados
- Le Projet Marmiton : confection des gouters sur les mercredis et les vacances scolaires
- Le Projet « Nettoyons la nature », sur la commune de Venoy
- Projets Noël : ateliers confections décoration Noël au profit de l'association des écoles de Venoy « Les Bleuets » et un atelier confection de carte de vœux, avec les adhérents de la gym douce de Venoy « Les aquarelles »
- Projets culturels : intervention de professionnels de danse, théâtre, cirque, contes musicaux
- Projets sportifs : intervention de professionnels spécialisés
- Projets multimédias : intervention de professionnels radio, vidéo, informatique

Retrouvez tous nos événements depuis le site accueildesmarmousets.com ou sur les réseaux Facebook et Instagram.

Newsletter disponible sur le centre

❖ Fonctionnement du centre

Le public

Les enfants accueillis au centre de loisirs seront des enfants âgés de 3 à 11 ans. Une organisation bien spécifique est proposée aux enfants de 3 ans qui découvrent souvent pour la première fois la vie en collectivité.

Sur certaines conditions, nous pouvons aussi accueillir les enfants de 2 ans et demi, à condition qu'ils soient scolarisés sur leur année des 3 ans.

Afin de permettre une première immersion au centre de loisirs, nous proposons deux journées d'adaptation : un matin où l'enfant est accompagné d'un parent et une matinée où l'enfant vient seul.

Cette adaptation est préconisée, mais pas imposée aux familles.

La structure s'adapte aussi aux possibilités des parents.

Pour les enfants qui détiennent un PAI (Projet d'accueil individualisé), merci de vous rapprocher de la direction afin de faire le point sur les prérogatives à suivre.

L'accueil des enfants porteurs de handicap est envisageable, sur demande particulière auprès de la direction, en concertation avec l'équipe d'animation, la famille et les partenaires (CAF, département), afin d'examiner au mieux les besoins de l'enfant, les attentes de la famille mais aussi les possibilités de la structure.

La majorité du public accueilli réside sur la commune de Venoy.

Nous accueillons également des enfants des communes environnantes et notamment ceux des hameaux composants Venoy, mais aussi du bassin Auxerrois.

L'enfant étant au centre de nos projets, nous devons promouvoir sa place au sein du centre de loisirs. Pour cela nous allons nous appuyer et faire référence constamment dans nos actions et nos projets à la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Les locaux

L'accueil de loisirs des Marmousets se situe sur la commune de Venoy, au centre du village. Le centre de loisirs dispose d'un pôle d'accueil périscolaire qui dessert : une salle principale qui sert aussi bien pour l'accueil que pour les activités ; une salle de motricité et une salle de restauration que nous utilisons en salle d'activités sur les temps des vacances scolaires mais aussi pour les ateliers cuisine.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

Le bâtiment est équipé de deux toilettes, répondant à la réglementation.

La commune nous met aussi à disposition les locaux du pôle scolaire, le soir, les mercredis ainsi que pour les périodes de vacances scolaires. Dans ces locaux nous avons accès aux halls des deux bâtiments primaires et maternelles, d'une bibliothèque, d'une salle informatique et d'un espace pour la sieste des maternelles.

Ces espaces sont aménagés durant les mercredis et pour chaque période de vacances scolaires afin de garantir un accueil de qualité au public.

Des espaces sont définis afin de permettre au plus petits de pouvoir se repérer facilement, être rassurer et ainsi gagner en autonomie. Ils sont aménagés de sorte à répondre aux besoins des enfants, selon leurs âges et leurs possibilités : la taille du mobilier et les sanitaires sont adaptés selon la taille des enfants.

Pour finir nous avons accès aux espaces extérieurs du pôle scolaire, une grande cour, ainsi que la cour de l'espace périscolaire.

Le bureau de la direction est situé en face du pôle périscolaire, ce qui permet un accès direct pour les familles.

Les horaires

Services proposés	Horaires d'ouvertures	Public
Accueil périscolaire	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi 7h20/8h20 16h15/19h	3/11 ans
Mercredis *	7h20/19h	3/11 ans
Vacances scolaires*	7h20/19h	3/11 ans

***Journée type d'un mercredi et vacances scolaires**

7h20/9h30 : Temps d'accueil des enfants - Jeux libres

9h30 : Collation/ explication programme de la journée

10h/11h : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

11h /12h : Temps d'accueil des enfants- Jeux libres - Projet Marmiton

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

12h/13h30 : Temps du repas

13h30/14h30 : temps calme 6-11 ans / Sieste (3-5 ans) / temps d'accueil des enfants

A noter : Pour les grandes sections, nous n'imposons pas la sieste , l'enfant à le choix de dormir ou d'être en temps calme (lecture, puzzle, dessin)

Pareil pour les élémentaires, si l'enfant en ressent le besoin, il peut aller se reposer en salle sieste

14h30/16h00 : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

16h00/16h45 : Gouter

16h45/19h : Temps d'accueil des parents - Jeux libres

Les services proposés

1. Accueil périscolaire (matin et soir)

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi



7h20/8h20 : Temps d'accueil périscolaire du matin

16h15/ 19h : Temps périscolaire du soir

L'organisation des activités périscolaires ne sera pas la même selon les temps du matin et du soir. En effet ce choix s'explique par différentes raisons que nous allons développer ci-après.

Concernant les activités périscolaires du matin, les arrivées étant échelonnées et le temps d'accueil restreint, les enfants seront en « jeux libres ». Ils pourront selon leur humeur et leur fatigue véhiculer librement sur les différents espaces (jeux d'imitation, jeux de construction, dessin, lecture, jeux de société...)

Le rôle de l'animateur sera d'accueillir les familles, veiller au bien-être de l'enfant et bien sûr jouer avec lui si ce dernier en ressent le besoin. Il devra être porteur de bonne humeur et de convivialité pour rassurer le groupe.

A l'issue de l'heure d'accueil, un animateur accompagne le groupe d'enfant jusqu'à l'école pour les primaires et un autre dans les classes pour les maternelles.

En ce qui concerne les temps d'accueil périscolaire du soir, il sera proposé aux enfants différentes activités principalement d'expérimentation, sportive et de découverte.

Organisation

16h15/16h30 sortie école / appel du centre
16h30/17h Gouter
17h/18h Activités par groupe d'âge
18h/19h Jeux libres



Départs échelonnés

Concernant le planning, il n'est pas figé. L'équipe s'adapte aux envies des enfants mais aussi aux possibilités météorologiques.

Afin de respecter le rythme de l'enfant, durant le temps d'activités (17h/18h) les enfants seront répartis par groupe d'âge :

- Maternelles
- CP /CE1
- CE2/CM1/CM2

A l'issue du temps d'activités, du fait d'un nombre conséquent de départ et pour privilégier « le vivre ensemble », les enfants seront tous réunis.

2. Accueil du mercredi

Sur le temps des mercredis, l'accueil du matin et du soir se fait dans le bâtiment principal du centre de loisirs (salle motricité et pole périscolaire)

A partir de 8h30 le groupe des maternelles se rend dans le hall de l'école (aménagé pour l'occasion en salle d'activités) pour continuer la journée.

Il remontera pour le repas du midi et pour le goûter vers 16h .

L'accueil des familles sur le temps du soir se fera dans le bâtiment du haut

Le groupe des moyens (6-8 ans) et des grands (9-11 ans) reste dans le bâtiment du haut . Selon les activités, les enfants seront répartis dans la salle du centre, cantine, salle motricité ou salle informatique -

Cette répartition par groupe d'âge permet ainsi de respecter le rythme de l'enfant et d'avoir un accueil adapté à ses besoins. Les temps collectifs où les enfants sont réunis, permettent aussi de favoriser le « vivre ensemble » et de favoriser le sens éducatif par la transmission des savoirs de chacun .

Un planning d'activités est proposé aux enfants par période (entre chaque vacances scolaires).

Afin de répondre au plan mercredi (label garantissant la qualité des temps d'accueil), l'équipe d'animation propose des activités adaptées selon l'âge et les besoins de l'enfant.

Les enfants participent ainsi à des projets sur le temps des mercredis matin.

Sur une période de 6 à 8 semaines, les enfants évolueront au travers d'un projet : environnement, tour du monde, projet podcast, découverte de l'art, projet petit fermier ... toujours adapté à l'âge de l'enfant et avec pour objectifs des finalités éducatives.

Afin de respecter le rythme de l'enfant, ils ont la possibilité sur le temps de l'après-midi d'expérimenter des jeux un peu plus « libres », tels que des jeux sportifs, des découvertes scientifiques, des jeux de société, ateliers musicaux Sans forcément de continuité d'une semaine à l'autre.

3. . Accueil durant les vacances scolaires

Les plannings d'activités :

Sur chaque période de vacances un planning d'activité est proposé aux enfants et aux parents. Un thème sera proposé aux enfants, il servira de fil conducteur pour toutes les activités mises en place durant les vacances. Toutes les sorties proposées seront en lien avec la thématique choisie.

Ce planning sera un planning de référence établi par les animateurs en concertation avec les enfants.

Afin de recueillir les idées de chacun, une boîte à idées est disponible au centre.

Son dépouillage se fait sur le temps calme tous les 15 jours environ.

Le planning sera susceptible d'être modifié en fonction des possibilités météorologiques, mais aussi selon les envies des enfants.

Le centre de loisirs étant un lieu où il est important de respecter l'envie et les besoins de l'enfant afin que l'enfant puisse être acteur de ses loisirs et s'épanouisse pleinement par le jeu.

Accueil des groupes :

Pour les maternelles, l'accueil du matin se fait directement dans le bâtiment de l'école, aménagée pour les vacances en salle d'activité.

Les enfants y retrouveront des espaces aménagés = dinette, construction, dessin, lecture Avec un espace activités.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

La salle sieste étant dans le même bâtiment, cela permet une organisation adaptée aux tout petits.

Afin de respecter le rythme des enfants et proposer des activités adaptées, le groupe des maternelles est divisé en 2 :

- PS et MS
- GS

Le groupe remontrera pour le déjeuner du midi et du goûter vers 16h .

L'accueil des familles sur le temps du soir se fera dans le bâtiment du haut.

Pour le groupe des moyens (6-8 ans) l'accueil se fait dans la salle principale du centre de loisirs.

Pour le groupe des grands (9-11 ans) l'accueil se fait dans un espace de la cantine, aménagé pour la période en salle d'activité.

Selon les activités, les enfants seront répartis dans la salle du centre, cantine, salle motricité, salle informatique

Pour les ateliers « cuisine » les enfants utilisent la salle de cantine.

Déroulé de la journée :

Pour tous les enfants, après l'accueil, vers 9h30, une collation (jus d'orange, fruits...) leur sera proposée.

Pour les enfants qui n'ont pas déjeuné, les parents ont possibilités de leur donner un goûter. Pour une question d'équilibre alimentaire, le centre ne fournira pas de gâteaux, sauf cas exceptionnels.

Pendant ce temps de collation, l'équipe d'animation expliquera le déroulement de la journée aux enfants, qui seront ensuite réparti par groupe d'âge et par activités.

Sur les temps du matin et de l'après-midi les animateurs seront sources de proposition sur les activités mises en place.

Pour ces temps d'activités, nous souhaitons proposer une très grande diversité d'activités (manuelles, sportives, culturelles, grand jeu, sortie éducative...).

Nous garderons toutefois à l'esprit notre volonté d'amener l'enfant à être source de proposition des activités futures dans le but de mettre en place des projets d'enfants.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

Pour cela, les animateurs devront être capables d'accompagner les enfants à réaliser leurs projets.

Nous profiterons du temps du midi et du goûter, pour faire un temps de bilan d'activité. Pour mener à bien ces temps de bilan, l'équipe éducative devra mettre en place des outils de bilan adaptés aux enfants de tout âge.

Dans un souci de construction sociale pour l'enfant, il nous sera possible et évident de mélanger les différentes tranches d'âge pour certaines activités. Ce choix s'explique par le fait de responsabiliser les plus grands et de permettre aux plus petits de pouvoir se mélanger aux autres, afin d'élargir les possibilités d'activités proposées.

Les inscriptions

Depuis septembre 2023, les inscriptions pour le temps du matin, soir, mercredi et vacances scolaires se font directement depuis le site « portail famille ».

Pour le temps du matin et du soir, les inscriptions se font au plus tard 48 h avant la date demandée.

Les inscriptions du lundi et du mercredi se font au plus tard le vendredi 12h de la semaine précédente.

Un lien de connexion est envoyé aux nouveaux, dès réception des documents de l'enfant.

Toutes demandes n'ont effectué 48 heures avant la date concernée, peuvent se voir refusées.

Les inscriptions de dernière minute sont possibles, sous réserve du nombre de place.

- Pour les vacances scolaires, l'inscription se fait au maximum 5 jours avant la période concernée, cependant les inscriptions de dernière minute sont possibles, selon le nombre d'inscrits (réglementation DSDEN)

La facturation

Pour le périscolaire et les vacances scolaires, le paiement s'effectue à l'édition de la facture (entre le 1 et le 5 du mois suivant).

Les factures sont disponibles directement sur le portail famille.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Dans le cas où les informations sur le QF ne parviendraient pas à l'association, le tarif 4 sera appliqué.

Une adhésion familiale de 20 € par famille est demandé à chaque inscription annuelle.

TARIFS PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR		
Catégories	coefficient CAF ou MSA	tarif à l'heure (1h entamée = 1 h due)
1	0-670	0,55 €
2	671-900	1,10 €
3	901-1280	1,40 €
4	1281- 9999	1,75 €

TARIFS DES MERCREDIS					
	coefficient CAF ou MSA	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée sans repas	journée avec repas
Habitants et/ou scolarisés à VENOY	0-670	2,50 €	5,00 €	5,00 €	7,00 €
	671-900	4,00 €	7,00 €	8,00 €	11,00 €
	901-1280	5,00 €	8,00 €	10,00 €	13,00 €
	1281- 9999	7,00 €	10,00 €	13,00 €	15,00 €
HORS VENOY (non scolarisés et non habitants de VENOY)	0-670	4,50 €	7,00 €	7,00 €	9,00 €
	671-900	6,00 €	9,00 €	10,00 €	13,00 €
	901-1280	7,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €
	1281- 9999	9,00 €	12,00 €	15,00 €	17,00 €

TARIFS VACANCES SCOLAIRES						
	coefficient CAF ou MSA	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée sans repas	journée avec repas	Forfait 5 jours journée complète (consécutifs) = 1/2 journée offerte
Habitants et/ou scolarisés à VENOY	0-670	2,50 €	5,50 €	5,00 €	7,00 €	32,50 €
	671-900	4,00 €	7,00 €	8,00 €	11,00 €	51,00 €
	901-1280	5,00 €	8,00 €	10,00 €	13,00 €	60,00 €
	1281- 9999	7,00 €	10,00 €	13,00 €	15,00 €	68,00 €
HORS VENOY (non scolarisés et non habitants de VENOY)	0-670	4,50 €	7,50 €	7,00 €	9,00 €	40,50 €
	671-900	6,00 €	9,00 €	10,00 €	13,00 €	59,00 €
	901-1280	7,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €	68,00 €
	1281- 9999	9,00 €	12,00 €	15,00 €	17,00 €	76,00 €

4. Accueil Pole ados

Afin de répondre au projet du territoire et au projet pédagogique de l'association, un accueil pour les ados de 11 à 16 ans est mis en place depuis la rentrée de septembre 2019.

Cet accueil est rattaché à l'activité des marmousets, il n'a pas d'identité propre. Le local ados sur la commune de Bleigny le Carreaux, à 5km de Venoy .

Un service de navette (8 places) est proposé , afin de transporter les jeunes sur les activités .

Un animateur du centre de loisirs est mis référent des ados. C'est lui qui a en charge l'encadrement des jeunes - Au besoin, un autre animateur ou la direction complètent l'encadrement.

Temps d'accueil

Le pôle Ados des Marmousets est ouvert toute l'année selon un calendrier diffusé aux familles *.

*Fermeture annuelle identique au centre de loisirs : 3 semaines en Août et 1 semaine en période de Noël.

Une autorisation de départ et d'arrivée des jeunes est remplie par les parents à l'inscription.

Services proposés	Jours	Horaires d'ouverture
Les soirées Ados	Un Vendredi sur deux (Calendrier disponible sur le site)	19h/22h
Vacances scolaires	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi (Selon fréquentation du centre de loisirs)	14h/19h Possibilité d'accueil au centre de loisirs le matin et le repas (7h30/14h)

Attention : les horaires et jours d'accueils sont susceptibles d'évoluer selon la fréquentation du public et le nombre d'inscriptions.

Inscriptions et tarifs disponibles sur www.accueildesmarmousets.com

A l'inscription, les responsables légaux de l'enfant devront remplir une autorisation d'arrivée et /ou de départ du jeune.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

Le pôle ados ne reçoit ni chèque, ni argent liquide. La direction du centre de loisirs est la seule personne habilitée à recevoir de l'argent.

Pour chaque activité, une facture sera envoyée à la fin, début du mois suivant.

Le tarif est défini selon le quotient familial de la famille - tarifs disponibles sur le site www.accueildesmarmousets.com

TARIF POLE ADOS			
	Coefficient familial	Habitants de Venoy - prix du point	Hors Venoy- prix du point
TARIFS AU POINT	0 à 670	1,50 €	2,00 €
	671 à 900	2,00 €	2,50 €
	901 à 1280	2,50 €	3,00 €
	1 281,00 €	3,00 €	3,50 €
Les activités activités sont proposées sous forme de points .			
Exemple : soirée pole ados 2 points			
prix de la soirée pour 2 points	0 à 670	3,00 €	4,00 €
	671 à 900	4,00 €	5,00 €
	901 à 1280	5,00 €	6,00 €
	1 281,00 €	6,00 €	7,00 €

L'équipe d'animation

L'équipe pédagogique du centre de loisirs des Marmousets est composée :

- 1 directrice
CDI 35H
- 5 animateurs permanents dont 1 adjointe

3 CDI 30h / 1 CDI 25h / 1 CDI 5h
- 1 animateur apprenti
CDD 35H
- 2 ATSEM : (mise à disposition par la mairie sur le temps du mercredi et sur le temps de l'accueil du matin)
- Une équipe saisonnière embauchée sur les périodes estivales selon les besoins de la structure
- Des animateurs stagiaires BAFA (selon les besoins).
- Des services civiques

Rôle de la direction : Son rôle est d'être responsable de son équipe. Elle est force de propositions sur la pédagogie et l'animation.

Elle est garante de la mise en place du projet pédagogique. Tout au long de l'année, ainsi que lors des bilans, la direction doit assurer les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion et d'évaluation afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie prenante et intégrante du projet pédagogique.

Elle est formatrice pratique en liaison avec la formation théorique et la réalité des situations d'animations.

La fonction de l'adjointe est de suppléer la direction en cas d'absence.

Elle doit être le moteur de l'équipe, informée, à l'écoute de son équipe mais également des enfants et des familles. Elle doit instaurer un climat de bonne humeur et de convivialité au sein de l'équipe pédagogique.

Rôle de l'animateur : L'animateur participe au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il encadre la vie quotidienne, les activités et la vie collective des
Projet pédagogique Accueil des Marmousets

enfants. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs dont les parents.

Il favorise l'expression des besoins, des envies et des projets.

Il favorise la participation des enfants à la construction de leurs vacances et de leurs loisirs.

Il assure la sécurité physique, morale et affective des mineurs, il doit adopter une attitude responsable.

Il doit également se mettre dans une attitude positive pour permettre un climat de bonne humeur et de convivialité.

L'animateur doit s'imposer un travail de recherche quotidien pour être créatif et développer sa base de jeux.

Pour le stagiaire BAFA, c'est un animateur qui a suivi une session théorique de formation sanctionnée par la mention « satisfaisante ». Il a le même rôle qu'un animateur titulaire du BAFA. Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

Il sera suivi tout au long de son stage pratique par le directeur ou le directeur adjoint à qui il pourra demander des conseils, exprimer ses doutes et surtout ses attentes de formation.

Le service civique, n'a aucune responsabilité concernant le groupe d'enfant. Il doit être en permanence supervisé et ne peut encadrer un groupe seul.

Au travers des différentes missions de chacun et des temps d'accueil, l'équipe d'animation mettra en place plusieurs méthodes pédagogiques avec les enfants.

Ces différentes méthodes permettront de répondre aux objectifs du projet pédagogique.

Voici les différentes méthodes que nous utiliserons sur la structure :

- Méthode de groupe : cette méthode va permettre aux enfants de pouvoir prendre des décisions ensemble, de se concerter, d'échanger, de débattre et d'argumenter pour choisir collectivement les activités. Cette méthode est la plus adaptée pour arriver à créer des temps d'échanges entre les enfants du centre de loisirs puisque nous souhaitons que chaque individu s'intègre au sein du collectif.
- Méthode participative : cette méthode est mise en place pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs. Ils seront acteurs lors de tous les temps. Cette méthode participative va leur permettre de pouvoir mettre en place les activités de leur choix (dans la mesure du possible au niveau financier et matériel).

- Dynamique de projets : le choix de mettre en place cette méthode s'explique tout simplement par la volonté de mettre en place des activités à but éducatif. C'est-à-dire que toutes les activités proposées aux enfants au sein du centre de loisirs devront être réfléchies et orientées avec un but éducatif. Ce choix est une volonté des élus de l'association et de la directrice du centre de loisirs. Cette méthode consiste donc à mettre en place au sein du centre de loisirs, avec les enfants, un maximum de projets d'activités.

5. Relations entre les différents acteurs éducatifs

Le centre de loisirs des Marmousets va fonctionner avec une équipe d'animation permanente mais aussi avec des animateurs vacataires pendant les périodes de vacances. L'équipe d'animation va devoir être en relation étroite avec d'autres acteurs éducatifs afin de mener à bien ses projets. Ces relations vont devoir s'articuler autour d'un élément principal, le bien-être des enfants.

Les autres acteurs éducatifs intervenant sur le centre de loisirs sont listés ci-dessous :

- Professeurs des écoles
- Parents
- Elus locaux
- Elus associatifs
- Intervenants extérieurs
- Services de l'Etat (DSDEN, CAF...)

Les rapports qui vont être entretenus vont se décliner sous la forme d'un travail commun qui aboutira à complémentarité éducative afin que tous ensemble, ces acteurs puissent apporter à l'enfant un développement physique, moral et affectif complet. Pour se faire, des rencontres entre ses différents acteurs doivent être mises en place. Dans un premier temps, il est essentiel que la structure de loisirs et l'école échangent sur leur vision de l'éducation de l'enfant.

En effet, à la vue de l'implantation du centre de loisirs, situé juste à côté du pôle scolaire, il semble important que ces deux entités puissent travailler en étroite collaboration et dans le même sens éducatif.

Dans un deuxième temps, il faut que les parents des enfants bénéficiant des services du pôle scolaire et du centre de loisirs puissent être partie intégrante des projets qui vont être mis en place par ces deux structures.

Au sein du centre de loisirs des temps de discussion et d'expression seront mis en place à destination des parents afin que ceux-ci puissent nous faire parvenir leur ressenti sur les animations et activités mises en place.

Dans un troisième temps, les relations que l'équipe pédagogique entretiendra avec les membres du bureau de l'association, employeur et décideur politique de la vie du centre
Projet pédagogique Accueil des Marmousets

de loisirs, devront être récurrentes pour que la volonté des élus soit respectée et appliquée au mieux.

Enfin, il nous semble important de pouvoir travailler en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales, que ce soit au niveau local (mairie), ou au niveau départemental (DSDEN et CAF). Cette collaboration va permettre à la structure de loisirs de pouvoir se développer et d'évoluer en toute légalité et en conformité aux dernières réglementations en vigueur.